

REUNION DE BUREAU DU 30 Juin 2011

Présents

Mme SAURET
MM. LAURENT – ANTOINE – PIHET – LEBRETON - ORCIN

Absents

MM. FAVAUDON - BAUDESSON

Assiste

Mlle GILBERTIER

Excusés

MM. BOURDEAU – RIFFAUD – MENU - ZIOLKOWSKI

SECRETARIAT GENERAL

- Le président souhaite un prompt rétablissement à François RIFFAUD.
- Le président félicite Claude ORCIN pour sa promotion dans l'ordre de la médaille Jeunesse et Sports au grade du bronze.
- Le président fait part du départ probable au 1^{er} septembre 2011 du CTS Vincent BOURDEAU et de son remplacement par Fabien FRYDRYSK, professeur de sport stagiaire. Il a été demandé à la DTN une passation de pouvoir en biseau.
- Reçu copie du courrier de la FFBB demandant le versement des sommes dues avant l'engagement définitif de l'équipe 1^{ère} du RBF.
- Reçu copie du courrier de la FFBB annonçant le retrait d'un point au classement de MJÉPC en NF3, pour manquement à la charte d'arbitrage.
- Reçu copie du courrier de la FFBB annonçant le retrait d'un point au classement de SSB en NF2, pour manquement à la charte d'arbitrage.
- Reçu invitation FCBA (arrivée le 29/06) pour AG le 30/06. Excuses.
- Reçu courrier du RBF pour solliciter l'étalement de la dette auprès de la Ligue. Accord de principe. Le président rencontrera le RBF pour mise au point et fixer les délais qui devront être courts.
- Signature d'une convention avec la FFSU, échelon régional.
- Adoption du projet du calendrier des réunions du bureau, comité directeur et AG 2012.
- Confirmation de la tenue de l'AG électorale 2012 à RETHEL.
- Patrick GIOVANNELLI devient membre du bureau.
- Attribution, sur proposition de Jacques LAURENT, de la médaille d'or FFBB à Joël WUITHIER et Patrick GIOVANNELLI.
- Thomas MIYEME (RCB) vient présenter le projet de se porter candidat à l'organisation des finales nationales TIC ou TIL. Après échanges, il est décidé que le RCB sera porteur de la demande et que la ligue apportera son concours et servira d'interface auprès des clubs pour solliciter une aide en ressources humaines.

TRESORERIE

- Présentation de la situation financière au 31 mai 2011. Le plan de trésorerie suit son cours ainsi que les échéances de remboursement des emprunts.
- Un point précis sur la caisse arbitre est présenté. Pour la saison écoulée 105 000 km ont été parcourus par les arbitres et OTM désignés.
- Pour la saison 2011 – 2012, les arbitres seront réglés le 25 de chaque mois, et les prélèvements variables auprès des clubs le 20 de chaque mois.
- Il est décidé d'ouvrir un compte bancaire spécial « caisse arbitre ».
- Un point est fait sur le coût de l'AG de la ligue (actuellement 2 700,00 €), et il est constaté une diminution par rapport à l'année précédente.
- Le Trésorier présente une révision du contrat pour la photocopieuse qui entraînerait une diminution annuelle de 1 200,00 €. La nouvelle formule de contrat est adoptée et le président a mandat pour signer ce nouveau contrat.
- Dans le cas d'un versement complémentaire de subvention de la part du conseil régional, il est décidé de ramener à 18,00 € par journée, la participation des familles aux frais des stages.
- En fonction du montant complémentaire attribué, la participation financière des familles du pôle sera minorée.
- L'aide aux clubs labellisés sera minorée (étude en cours).

COMMISSION DES ARBITRES

- Coprésidence de la commission : Estelle GILBERTIER et Patrick GIOVANNELLI. Remerciements à Arnaud ORTILLON.
- Estelle GILBERTIER rapporte les travaux de la réunion plénière de la CRAMC du 23 juin à TROYES.
- Désignation des arbitres en championnat honneur masculin, comme pour les benjamins (CDAMC 08 et 10 ayant donné leur accord, CDAMC 51 réservée mais essayant de faire son possible).

- La vérification de l'application de la charte d'arbitrage, à priori et à posteriori s'effectuera en 2 soirées de travail en commun (à la place d'échanges nombreux et multiples entre chacun). Modification est apportée dans le règlement spécifique des championnats en deux phases.
- La JAPS est préparée.

COMMISSION SPORTIVE

- Patrick PIHET donne un compte rendu de la réunion de la commission sportive du 27 juin. Il commente les différentes formules de championnats (pré nationale masculins : 12 équipes, pré nationale féminines : 12 équipes, honneur masculin : 18 équipes, cadets : 7 équipes, benjamins 10 équipes, minimes masculins : 5 équipes).
- Le championnat minime masculin sera définitivement établi en septembre en fonction
- Il est décidé de doter en 2^{ème} phase du championnat senior féminin, la poule basse du Trophée Bernard LAVERGNE.
- Il sera proposé une compétition « juniors » avec 4 dates déterminées les dimanches sans championnat féminin.
- Jacques LAURENT suggère pour la saison 2012-2013 de débiter la compétition féminine par un open.

COMMISSION TECHNIQUE

- Le pôle espoirs 2011 – 2012 sera composé de 17 éléments (8 filles et 9 garçons, dont 2 franciliennes).

COMMUNICATION

- Il est décidé qu'à compter du 1^{er} juillet 2011, le nouveau logo de la ligue, établi par la FFBB sera utilisé sur les nouveaux supports créés, en attendant d'épuiser les anciens. Afin d'avoir un logo plus équilibré, la commission communication proposera un visuel nouveau pour remplir l'intérieur du format fédéral.
- Il est décidé de ne pas utiliser pour les compétitions les logos proposés par la FFBB, ceux-ci n'étant pas très attrayants et adaptés à nos compétitions.
- Patrick LE BRETON fait un retour sur l'organisation de l'AG 2011, à WASSY. Dans l'ensemble, très positive.

L'ordre du jour étant épuisé,
le bureau se termine à 20h30.

La réunion du prochain bureau aura lieu
le jeudi 1^{er} septembre.